

4. Consultation et accusé de réception par les familles

du 28/03 au 04/04

Mes services

- ⊙ Actualités
- 📁 Bourse de lycée
- ⊙ Orientation
- 📄 Fiche de renseignements

Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de
classe du 2^e trimestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de
classe du 3^e trimestre

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe, vous accusez réception des avis provisoires. Pour préparer votre choix définitif, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale. La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion. A partir du mois d'avril, vous pouvez consulter dans le Téléservice Affectation les offres de formation après la 3^e et pour vous informer.

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux

Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe

- ⊙ Actualités
- 📁 Bourse de lycée
- ⊙ Orientation
- 📄 Fiche de renseignements

Avis provisoires

Deuxième trimestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION
Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation
Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au troisième trimestre.

Rang 1 : 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Avis défavorable

Rang 2 : 2^{de} professionnelle

Avis favorable

Spécialité ou famille de métiers demandée : métiers de la relation client
Sous statut scolaire.

Spécialité ou famille de métiers conseillée par le conseil de classe :
Alimentation

Recommandation(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

1^{re} année de CAP
Conseil sur la spécialité : Cuisine

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

Motivation pour la voie professionnelle, le projet est construit.

Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (*)

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Valider

Vous pouvez consulter l'avis provisoire pour chaque intention, les recommandations et les motivations du conseil de classe.

L'un ou l'autre représentant peut accuser réception de l'avis du CC en cochant la case et en validant.

Une fois l'accusé de réception saisi, il n'est plus modifiable. Vous, l'autre représentant et votre enfant peuvent le consulter. Vous pouvez prendre contact avec le chef d'établissement pour tout renseignement ou conseil.

Nouveau !

Une assistance en ligne est proposée aux familles pour les questions techniques dans le service en ligne Orientation.